|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 27 novembre 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax:  E-mail: | **Circulaire TSB 129**  TSB Workshops/CB  +41 22 730 6301 +41 22 730 5853  [cristina.bueti@itu.int](mailto:cristina.bueti@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union; * Aux Membres du Secteur UIT-T; * Aux Associés de l'UIT-T; * Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
|  |  | **Copie:**  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Forum sur le thème "Exposition des personnes aux champs électromagnétiques en Inde" Kochi (Inde), le 15 décembre 2014** |

Madame, Monsieur,

1 A l'aimable invitation du Gouvernement de l'Inde, l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un Forum sur le thème "Exposition des personnes aux champs électromagnétiques en Inde", précédé du neuvième *Colloque sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques*.

Ce Forum débutera à 15 h 15 le 15 décembre 2014. L'inscription des participants commencera à 14 heures.

Nous vous informons que les manifestations suivantes auront lieu en association avec ce Colloque:

• Réunion de la Commission d'études 5 de l'UIT-T "Environnement et changements climatiques" – du 8 au 19 décembre 2014

• Réunion du Groupe spécialisé sur la gestion intelligente de l'eau – le 9 décembre 2014

• Réunion de l'Activité conjointe de coordination sur les TIC et les changements climatiques – le 9 décembre 2014

• Réunion du Groupe de travail 3 du Groupe spécialisé sur les villes intelligentes et durables – le 11 décembre 2014

• Réunion ETSI EE – du 16 au 19 décembre 2014

Toutes les réunions se tiendront à l'**Hôtel Le Méridien Kochi**.

2 Les débats se dérouleront en anglais uniquement.

3 L'objectif principal du Forum est de de donner suite à la Résolution 72 de l'AMNT intitulée "Problèmes de mesure liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques", de donner aux décideurs et à d'autres parties prenantes un aperçu des problèmes liés aux champs électromagnétiques axé tout particulièrement sur l'Inde et d'identifier un petit nombre de mesures qui seront soumises au Groupe de travail 2 de la Commission d'études 5 de l'UIT-T.

4 Ce Forum rassemblera d'éminents spécialistes du domaine concerné: décideurs au plus haut niveau, ingénieurs, concepteurs, responsables de la planification, représentants gouvernementaux, régulateurs, experts de la normalisation, entre autres.

5 La participation est ouverte aux Etats Membres de l'UIT, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à tout ressortissant d'un Etat Membre de l'UIT souhaitant contribuer aux travaux. Cela s'applique notamment aux particuliers membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

6 La participation au Forum est gratuite.

7 Le projet de programme du Forum est disponible sur le site web de l'UIT-T à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/Pages/2014/20141215-programme.aspx>.

8 Des informations relatives au Forum sont disponibles sur le site web de l'UIT-T à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/Pages/2014/20141215.aspx>.

9 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de ces manifestations, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne sur le site web de l'UIT-T ([http://www.itu.int/online/regsys/  
ITU-T/misc/edrs.registration.form?\_eventid=3000711](http://www.itu.int/online/regsys/ITU-T/misc/edrs.registration.form?_eventid=3000711)) dès que possible, et **au plus tard le 2 décembre 2014. Veuillez noter que la préinscription des participants se fait exclusivement *en ligne*.**

10Des informations utiles concernant la logistique, notamment des renseignements détaillés sur le lieu de la réunion, les hôtels, les transports, les formalités en matière de visas et les précautions sanitaires, sont postées sur le site web de l'UIT-T: [http://www.itu.int/en/ITU‑T/studygroups/2013-2016/05/Pages/default.aspx](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/05/Pages/default.aspx).

11 Nous vous rappelons que les ressortissants de certains pays ont besoin d'un visa pour pouvoir entrer et séjourner en Inde. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de l'Ambassade d'Inde dans votre pays ou, à défaut, de celle du pays le plus proche de votre pays de départ. Des informations détaillées concernant les formalités en matière de visas sont disponibles sur le site web de l'UIT-T: <http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/05/Pages/default.aspx>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications